

PRAP 2S - MAC

Modalités d'inscriptions et délais d'accès à la formation :

- sans financement : inscription via mail ou téléphone (contact@prevh-group.fr / 04.77.52.75.83), 24h avant le début de la formation sous réserve de places disponibles
- INTRA: délai de 15 jours avant début de session

Objectifs

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention.
- Être capable d'accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

Public Visé

Tous les salariés du secteur sanitaire et médico-social.

Pré Requis

Être titulaire du certificat acteur PRAP 2S

Objectifs pédagogiques

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention.
- Être capable d'accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

Méthodes et moyens pédagogiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation s'appuie sur des exposés-débats, étude de cas, mises en situation, exercices en sous-groupes

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Vidéo projecteur, ordinateur 1 lit médicalisé pour 5 stagiaires, 1 fauteuil roulant manuel avec accoudoirs escamotables et repose-pieds, 1 fauteuil avec accoudoirs réglables en hauteur, 1 lève-personne électrique roulant, 1 verticalisateur électrique, Draps de glisse, Coussin unidirectionnel, Aides techniques pour la marche : canne, déambulateur, canne tripode, ... Matériel nécessaire pour la pratique des principes de sécurité physique et d'économie d'effort : une caisse avec et sans poignée...

Parcours pédagogique

Jour 1

- Présentation – Evolution du dispositif – retour d'expériences -
- Réactivation des compétences sur la démarche de prévention, l'ALM, les Enjeu, les Risques, l'observation et l'analyse de situation de travail
- Epreuve Certificative 1
- Les Principes de Sécurité et d'Economie d'Effort
- les Déplacements Naturels

Jour 2

- Les Aides Techniques
- L'Analyse et la mise en oeuvre d'une situation d'accompagnement
- Epreuve Certificative 2
- Bilan de la formation

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur titulaire du certificat de Formateur PRAP 2S délivré par l'INRS.

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES ACTEUR PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE SECTEUR SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation et certification selon les modalités du référentiel INRS.

A l'issue de la formation, les participants ayant suivi la totalité de la formation et ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer un certificat d'Acteur Prap 2S.

Pour conserver sa certification, l'Acteur PRAP 2S doit participer à une formation de « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) d'une durée de 14 heures par période de 24 mois et d'en réussir l'évaluation certificative.

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Effectif

10 PERSONNES MAXIMUM



Contactez-nous !

QUALITE PREVHGROUP

Mail : qualite@prevh-group.fr

PREVH SUD - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76110187411

Version : PRAP2SMAC-20250410